



**AVIS PUBLIC**

## **PROMULGATION**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- N° 1187-2020 Règlement autorisant des travaux de raccordement des réseaux d'aqueduc de Sainte-Blandine et de Val-Neigette et un emprunt de 2 803 250 \$ (31 août 2020)
- N° 1203-2020 Règlement modifiant le Règlement 52-2002 sur le stationnement (16 novembre 2020)
- N° 1204-2020 Règlement concernant l'exploitation de l'aérodrome de Rimouski (16 novembre 2020)

Le règlement 1187-2020 a été approuvé par la MRC de Rimouski-Neigette le 9 septembre 2020 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 10 novembre 2020.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski.

**DONNÉ À RIMOUSKI, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT**

La greffière  
Monique Sénéchal